

## Élections professionnelles : SOS identifiant

Dans le cas où vous n'auriez pas pu récupérer votre "identifiant électeur" pour voter aux élections professionnelles (ou que vous l'avez égaré), vous pouvez l'obtenir selon la démarche suivante :

1) Se connecter à l'espace électeur :

<http://www.education.gouv.fr/cid22613/elections-professionnelles.html>

2) Lorsque vous serez sur la page web, cliquez sur le rectangle vert "**je me connecte à mon espace électeur**" (vers le haut à droite)

3) Vous arrivez sur une page où il vous est demandé d'entrer votre adresse de messagerie professionnelle

4) Dans les 15 minutes qui suivent un message vous est envoyé via votre messagerie professionnelle. Il contient un lien qui vous permet de créer votre mot de passe pour accéder à votre espace électeur et de le confirmer

5) Vous pourrez ensuite vous connecter à l'espace électeur avec le mot de passe choisi : <http://www.education.gouv.fr/cid22613/elections-professionnelles.html>

6) Cliquez sur la rubrique "**demandeur un nouvel identifiant**" et renseignez le formulaire en ligne. Un identifiant vous sera transmis par SMS sur votre téléphone